



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2009

Le 11 janvier à 19H30, les membres de l'association Saint Maur Roller se sont réunis à la salle Brossolette en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidente.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence à leur arrivée.

En attendant l'arrivée de tous, nous avons partagé la galette des rois et bu quelques verres de cidre.

Le bureau constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 31 sur un total de 112 membres composant l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts
- une copie de la convocation à l' AG
- la feuille de présence signée
- les pouvoirs des membres représentés
- l'ordre du jour
- les comptes annuels

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral et d'activité
- présentation et approbation des comptes
- élection de nouveaux membres au conseil d'administration, 2 membres sortants
- perspectives et questions diverses

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 août 2008. Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Les statuts du club prévoyant la fixation du montant de la cotisation, on propose de maintenir celle-ci au même taux pour la saison prochaine quelque soit le montant de l'augmentation de la licence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2 membres du bureau sont sortants : Perrine SAINT LEGER pour fin de mandat, et Marinette LABROUSSE qui n'est plus adhérente au club.

Perrine se représente et est réélue à l'unanimité.

Questions et remarques diverses :

- Julien propose aux personnes intéressées par la découverte de l'activité vitesse de venir essayer quelques séances ; afin de mieux profiter de ces séances, il serait intéressant qu'un petit groupe de plusieurs personnes viennent ensemble pour pouvoir travailler en peloton à leur niveau. Cette proposition est faite aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Saint-Maur Roller

14, avenue du Bel Air 94100 SAINT-MAUR

saint.maur.roller@free.fr

<http://saint.maur.roller.free.fr>

- **Site internet du club** : un forum pourrait être créé, mais pour cela il faut un modérateur pour gérer les messages. Béatrice se propose pour ce rôle. Il ne reste plus qu'à mettre en place le forum !

- **Interrogation sur le licenciement de tous les adhérents à la FFRS :**

Le choix de licencier tous nos adhérents a été fait pour donner une image sportive du club plus puissante et avoir une meilleure représentation auprès des institutions tutélares.

- **Présentations des tenues du club :**

Des T-shirts de la marque décathlon avec le logo du club sont proposés au prix de 10 euros. Des maillots cyclistes et des blousons en tissu « dryclim », de marque Noret sont également disponibles ; prix à partir de 36 euros.

Des infos seront communiquées ultérieurement pour les commandes.

La séance est levée à 22H00 après avoir repris quelques parts de galette.

Saint-Maur Roller

14, avenue du Bel Air 94100 SAINT-MAUR

saint.maur.roller@free.fr

<http://saint.maur.roller.free.fr>